

Mag Centre, 11 septembre 2017

Jean-Pierre Sueur favorable au maintien des contrats aidés

lundi, 11 septembre 2017



Le sénateur socialiste du Loiret Jean-Pierre Sueur a interpellé le gouvernement au sujet des contrats aidés, dont le chef du gouvernement Edouard Philippe a annoncé pendant l'été la fin prochaine (1).



Le sénateur Sueur se dit *« en total désaccord avec la décision brutale du gouvernement de supprimer, dès 2017, un nombre important de contrats aidés »*. Dans un communiqué, il ajoute qu'il a pu *« constater les vives réactions et les inquiétudes de nombreux élus, responsables d'établissements scolaires, responsables d'associations – notamment à caractère social – dirigeants de petites entreprises »*. Des suppressions qu'il juge *« brutales, et n'ont donné lieu à aucune anticipation ni concertation et entraînent de lourdes difficultés. (...) Les emplois aidés sont précieux et nécessaires. Ils permettent d'assumer de nombreuses tâches utiles à la cohésion sociale. Ils ont le grand avantage de proposer – aux jeunes tout particulièrement, mais pas uniquement – de leur « mettre le pied à l'étrier » en vue de leur future insertion professionnelle. Pour moi, c'est un impératif : il faut maintenir les contrats aidés »*.

(1) Fin 2016, 497.000 emplois aidés étaient recensés en France ; le gouvernement a décidé d'en supprimer 149.000 dès cette année.